FIN 2001

VILLE

AUXONNE

21130

Audit réalisé par le Cabinet KPMG

ANALYSE FINANCIÈRE

RÉTROSPECTIVE 1997-2000

SYNTHÈSE

Le mot du Maire

Pourquoi avoir commandé un audit.

Pour une gestion efficace, la Commune doit disposer de l'ensemble des informations nécessaires à la prise de décision ; un diagnostic ou "audit" des finances locales est une de ces informations indispensables. En effet, l'étude des budgets précédents permet de définir l'orientation et la réalisation des projets à venir.

L'équipe municipale actuelle s'était enagée à publier le résultat de cet audit réalisé par le Cabinet KPMG. En plus de la synthèse qui vous est distribuée, le rapport complet est consultable en Mairie.

Lexique :

TF	Taxe foncière	FNP	Fond national de péréquation
TP	Taxe professionnel	FB	Foncier bâti
TH	Taxe habitation	TEOM	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
DGF	Dotation globale de fonctionnement	MF	Million de francs

Préambule : Irrégularités budgétaires et comptables

→ Absence d'amortissement des immobilisations.

→ Principe d'indépendance des exercices non respecté (en particulier : non prise en compte intérêts courus non échus).

→ Mauvais enregistrement des cessions d'immobilisations (absence de transfert en section d'investissement des plus-values ou moins-values).

→ Absence de ventilation par fonction des dépenses de personnel.

→ Absence de suivi des opérations patrimoniales : provisions, charges à répartir, opérations d'investissement pour tiers,...

→ Absence de concordance des comptes de gestion et comptes administratifs (exercice 1999 et 2000).

→ Annexes budgétaires inexistantes ou non conformes aux modèles fixés par l'instruction M14.

CONSÉQUENCES :

→ Budgets non sincères.

→ Ces irrégularités ont des incidences significatives sur l'équilibre budgétaire et le niveau du résultat de fonctionnement.

Bases d'imposition ménages

→ Elles comprennent :
- Taxes d'habitation.
- Foncier bâti résidentiel.

→ Elles ont connu une progression dynamique ces dernières années.

→ Elles sont néanmoins inférieures aux moyennes nationales.

Exemple : Taxe d'habitation 2000

	AUXONNE	BOURGOGNE	FRANCE
Bases/habitant :	4 474	4 837	5 653

Bases d'imposition entreprise

→ Elles comprennent :
- Taxe professionnelle.
- Foncier bâti industriel et commercial.

→ Elles progressent de façon dynamique, malgré la suppression progressive de la part salaires des bases TP.

→ Elles sont néanmoins inférieures aux moyennes nationales.

→ Elles sont fortement **concentrées.**
Les 11 premières entreprises → 75 % bases TP
dont 1ère entreprise → 47 % bases TP
→ **Risque** pour la collectivité

L'effort fiscal

→ Bases d'imposition < moyennes = potentiel fiscal faible.

2000	AUXONNE	FRANCE
En francs par habitant :	3 119	3 637

Taux d'imposition inférieurs aux moyennes et inchangés depuis plusieurs années.

→ Conséquences : Effort fiscal faible.

2000	AUXONNE	FRANCE
Effort fiscal :	0,82	1,15

Impact sur dotations État (FNP, etc.)

Produits d'imposition

→ Les entreprises fournissent l'essentiel des contributions directes.
- TH et FB résidentiel : 39 %
- TP et FB entreprises : 61 %

→ Le produit des 4 taxes est **nettement** inférieur aux moyennes (bases faibles x taux faibles).

2000	AUXONNE	BOURGOGNE	FRANCE
En F/habitant :	1 692	3 481	3 393

Autres recettes de fonctionnement

→ Produits de l'exploitation et du domaine.
- Ils stagnent depuis 1997 (1,2 MF/an).
- Ils sont inférieurs aux moyennes.

→ Autres impôts et taxes.
- Forte progression TEOM (mais niveau inférieur aux moyennes).
- Progression soutenue des droits mutation et publicité foncière (activité immobilière).
- Dotation globale de fonctionnement :
  - **DGF** : niveau proche des moyennes régionales et nationales.
- Fonds national de péréquation :
  - **FNP** : malgré un potentiel fiscal faible, la commune est inéligible (car effort fiscal faible).
- Allocations compensatrices : Elles progressent du fait de la réforme de la taxe professionelle (suppression progressive part salaires). Compensation basée sur taux 1998 et bases établissements existants au 1er janvier 1999.
- Versement budget forêt :
  1,5 MF/an en moyenne en 1997/99.
  0 F en 2000 (→ tempête).

Épargne

→ Les recettes dégagées par le cycle de fonctionnement doivent permettre de financer :
- Les dépenses de fonctionnements.
- Le remboursement des emprunts.
- L'autofinancement des investissements.

→ L'épargne brute destinée à rembourser les emprunts et assurer l'autofinancement est **inférieure** aux moyennes.

→ L'épargne nette, disponible pour autofinancer les investissements est **négative.**

(en milliers de francs)	1997	1998	1999	2000
Recettes	29176	33689	35110	31379
Dépenses	28703	29047	32343	30747
Épargne brute	473	4642	2767	632
Emprunts	1944	2297	3058	3025
Épargne nette	- 1471	2345	- 291	- 2393

Recettes réelles de fonctionnement (synthèse)

- Elles progressent modérément entre 1997 et 2000 (+ 7 %) :

(En milliers de Francs)

1997	1998	1999	2000
29 176	33 689	35 110	31 379*

- Elles sont inférieures aux moyennes :

(En francs/habitant)

AUXONNE	BOURGOGNE	FRANCE
4 464	5 867	5 855

* *Après retraitement réforme contingent aide sociale (DGF)*

Les dépenses de fonctionnement

→ Achats et services extérieurs :
- Stables entre 1997 et 2000 (9 MF/an).
- Proche des moyennes.
- Principaux services destinataires : services généraux, enseignement, aménagement urbain.

→ Charges de personnel :
- Progression régulière (+ 3 %/an).
- Niveau inférieur aux moyennes.
- Absence de ventilation par fonction.

→ Les autres charges de gestion courante :
- Forte progression en 1999 et 2000

En particulier :
- Contingent incendie (0,8 MF)
- Intercommunauté (1,8 MF → 3,3 MF)
- Associations (1,1 MF → 1,3 MF)

→ Frais financiers :
- Stables entre 1997 et 2000 (1,5 MF/an)

Les dépenses réelles de fonctionnement (synthèse)

- Elles progressent de 7 % entre 1997 et 2000 :

(En milliers de Francs)

1997	1998	1999	2000
28 703	29 047	32 343	30 747

- Elles sont inférieures aux moyennes :

(En francs/habitant)

AUXONNE	BOURGOGNE	FRANCE
3 849	4 992	4 855

L'effort d'équipement

→ Dépenses d'équipement 1997-2000 : 22,9 MF (soit en moyenne : 5,7 MF/an : entre 600 F et 900 F par habitant selon les exercices).

→ Les dépenses sont nettement inférieures aux moyennes (1 400 F par habitant).

Remarque : Absence de vote par **opérations** des dépenses d'investissement.

Le financement des équipements

→ **Autofinancement interne.**
- Résultat faible.
- Irrégularités budgétaires.
  - Autofinancement interne limité.

→ **Autofinancement externe.**

→ **Emprunts 1997-2000.**
- 21 MF empruntés
- 10 MF remboursés

L'endettement

→ Le stock de dette progresse de 50 % en 4 ans (+ 11 MF).
- En cours au 1er janvier (en millions de francs) :

1997	1998	1999	2000	2001
21,3	26,3	29,8	32,4	32,4

- Capacité à rembourser les emprunts (en cours/épargne brute exprimé en années) :

1997	1998	1999	2000
55 ans	6 ans	12 ans	51 ans

Moyennes nationales et régionales : 6 ans.

Au regard du stock de la dette, l'épargne brute est insuffisante.

Remarque : en cours de la dette garantie au 01-01-2000 : 104 MF.

Budgets annexes

→ **Forêt** : affecté par les événements de décembre 1999.

→ **Cinéma.**

→ **Base de plein air :** contribue à la trésorerie du budget principal.

→ **Port de plaisance :** budget démarré en 2000.

→ **Budget eau et assainissement :**
- Irrégularités budgétaires et comptables (budget non sincère).
- Forte progression de l'endettement.

Diffusion CHANTECLER-AUXONNE
Février 2026

"VILLE D'AUXONNE
ANALYSE
RÉTROSPECTIVE
FINANCIÈRE
1997-2000"

LE DOCUMENT DÉPLIANT DE 4 PAGES A ÉTÉ REDISPOSÉ POUR UNE LECTURE DE GAUCHE À DROITE ET DE HAUT EN BAS

Réalisation C.S.
Pour CHANTECLER
le 07/02/2026